

Séance
extraordinaire
du 5 juin 2020

**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE MONT-JOLI**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CINQUIÈME (5^e)
JOUR DU MOIS DE JUIN DEUX-MIL-VINGT (2020) À COMPTER DE 8 H 30 À
LA SALLE DU CONSEIL SITUÉE AU 40 HÔTEL-DE-VILLE À MONT-JOLI**

M. Martin Soucy, maire
M. Gilles Lavoie, conseiller du district 1
Mme Annie Blais, conseillère du district 2
M. Robin Guy, conseiller du district 3
M. Jean-Pierre Labonté, conseiller du district 4
M. Alain Thibault, conseiller du district 5
M. Denis Dubé, conseiller du district 6

Monsieur le Maire préside la séance, conformément aux dispositions de l'article 328 de la *Loi sur les Cités et Villes*.

Aucun contribuable n'assiste à la séance puisqu'elle est tenue à huis clos et les conseillers y assistent par conférence téléphonique comme permis par le Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation alors que trois (3) membres du personnel-cadre de la Ville, soit mesdames Kathleen Bossé, greffière et Sonia Lévesque, directrice des communications ainsi que monsieur Joël Harrisson, directeur général et greffier adjoint y assistent.

Une captation vidéo a été prise de la séance et sera déposée sur le site internet de la Ville de Mont-Joli.

20.06.290

**OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR MONSIEUR LE MAIRE ET
CONSTATATION DE LA SIGNIFICATION DE L'AVIS DE CONVOCATION**

Je préside la séance, conformément aux dispositions de l'article 328 de la *Loi sur les Cités et Villes*. Tous forment le quorum du conseil municipal. Les membres reconnaissent avoir été convoqués selon les dispositions de la Loi. La greffière rédige le procès-verbal.

Les membres du conseil sont tous présents et renoncent d'un commun accord à l'avis de convocation selon l'article 325 de la Loi sur les Cités et Villes afin d'ajouter le point suivant en Affaires nouvelles :

- *Autorisation de présentation de la Tournée du bonheur.*

Les membres du conseil confirment leur approbation à cet ajout en apposant leur signature au présent procès-verbal.

Monsieur Martin Soucy, maire

Monsieur Gilles Lavoie, conseiller du district 1,

Madame Annie Blais, conseillère du district 2,

Monsieur Robin Guy, conseiller du district 3,

Monsieur Jean-Pierre Labonté, conseiller du district 4,

Monsieur Robin Guy, conseiller du district 5

Monsieur Denis Dubé, conseiller du district 6.

20.06.291

LECTURE ET APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Tous les membres du conseil ayant reçu l'ordre du jour, il est proposé par le conseiller _____ appuyé par le conseiller _____ et résolu à l'unanimité de l'adopter comme suit :

1. Ouverture de la séance par monsieur le maire et constatation de la signification de l'avis de convocation.
2. Lecture et approbation de l'ordre du jour.

ADMINISTRATION

3. Appui à la Ville de Rimouski pour une demande d'aide financière au fonds municipal d'aide juridique de l'Union des Municipalités du Québec.

FINANCES

4. Autorisation de cautionnement.

LOISIRS

5. Autorisation de modification de chantier no 18R2 dans le cadre du projet de construction de l'amphithéâtre Desjardins.
6. Autorisation de modification de chantier no 20R1 dans le cadre du projet de construction de l'amphithéâtre Desjardins.

TRAVAUX PUBLICS

7. Adjudication d'un contrat pour les travaux de prolongement du réseau d'aqueduc sur le Chemin de Price.
8. Autorisation de mandat à la firme Englobe.

AFFAIRES NOUVELLES

9. Autorisation de présentation de la tournée du bonheur.
10. Période de questions.
11. Clôture et levée de l'assemblée.

ADMINISTRATION

20.06.292

APPUI À LA VILLE DE RIMOUSKI POUR UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU FONDS MUNICIPAL D'AIDE JURIDIQUE DE L'UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Rimouski a reçu signification le 8 mai 2020 d'un pourvoi en contrôle judiciaire, en cassation, en nullité et en mesure de sauvegarde;

CONSIDÉRANT QUE ce pourvoi conteste la désignation par le conseil municipal à titre d'acte prioritaire au sens de l'arrêté ministériel 2020-008, daté du 22 mars 2020, tel que la poursuite de l'adoption d'une modification au Règlement de zonage de la Ville de Rimouski;

CONSIDÉRANT QUE le 14 mai 2020, la Cour Supérieure, sous la plume de l'honorable Marie-Paule Gagnon, j.c.s., a rejeté la demande d'ordonnance d'une mesure de sauvegarde, laquelle visait à empêcher le directeur général et le secrétaire-trésorier de la MRC de Rimouski-Neigette à délivrer le certificat de conformité du règlement au schéma d'aménagement révisé de ladite MRC :

CONSIDÉRANT QUE le pourvoi en contrôle judiciaire se poursuit;

CONSIDÉRANT QUE le 19 mai 2020, la Ville de Rimouski a adopté une résolution demande l'aide financière au Fonds municipal d'action juridique de l'Union des municipalités du Québec;

CONSIDÉRANT QU'il est opportun pour la Ville de Mont-Joli d'appuyer cette demande d'aide financière;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Labonté appuyé par le conseiller Robin Guy et résolu à l'unanimité que le conseil municipal appuie la Ville de Rimouski dans sa demande d'aide financière déposée auprès de l'Union des municipalités du Québec.

FINANCES

20.06.293 AUTORISATION DE CAUTIONNEMENT

Il est proposé par le conseiller Alain Thibault appuyé par la conseillère Annie Blais et résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise la Ville de Mont-Joli à cautionner le prêt à terme consenti par la Caisse Desjardins de Mont-Joli Est de la Mitis à la Corporation des Jardins pédagogiques inc. d'un montant de 35 000\$. Ce cautionnement sera consenti aux conditions prévues au formulaire en usage à la Caisse Desjardins de Mont-Joli Est de la Mitis. Par la même résolution, le conseil autorise messieurs Martin Soucy, maire et Steve Corneau, directeur des finances à signer pour et au nom de la Ville de Mont-Joli les documents relatifs à ce cautionnement.

LOISIRS

20.06.294 AUTORISATION DE MODIFICATION DE CHANTIER NO 18R2 DANS LE CADRE DU PROJET DE CONSTRUCTION DE L'AMPHITHÉÂTRE DESJARDINS

Il est proposé par le conseiller Alain Thibault appuyé par le conseiller Gilles Lavoie et résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise la modification de chantier suivante :

- Ajout de pierre et d'une glissière de sécurité 2 538.25 \$ plus taxes

20.06.295 AUTORISATION DE MODIFICATION DE CHANTIER NO 20R1 DANS LE CADRE DU PROJET DE CONSTRUCTION DE L'AMPHITHÉÂTRE DESJARDINS

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Labonté appuyé par le conseiller Alain Thibault et résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise la modification de chantier suivante :

- Excavation d'une tranchée pour conduit de propane 1 855.70\$ plus taxes

TRAVAUX PUBLICS

20.06.296 ADJUDICATION D'UN CONTRAT POUR LES TRAVAUX DE PROLONGEMENT DU RÉSEAU D'AQUEDUC SUR LE CHEMIN DE PRICE

CONSIDÉRANT QUE le service du greffe a procédé à un appel d'offres pour les travaux de prolongement du réseau d'aqueduc sur le chemin de Price.

CONSIDÉRANT QUE quatre (4) firmes spécialisées ont déposé une offre de services à savoir :

- Excavations Bourgoin & Dickner 783 065.98\$ taxes incluses
- Groupe Michel Leclerc inc. 826 670.25\$ taxes incluses
- Action Progex Inc. 839 214.02\$ taxes incluses
- Excavations Léon Chouinard et Fils Ltée 963 373.16\$ taxes incluses

CONSIDÉRANT l'analyse des soumissions et la recommandation de monsieur Christian Roy, ingénieur chez la firme Tetra Tech;

CONSIDÉRANT QUE le règlement d'emprunt pour le prolongement du réseau d'aqueduc sur le chemin de Price a été approuvé par le Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation;

POUR CES MOTIFS il est proposé par le conseiller Gilles Lavoie appuyé par la conseillère Annie Blais et résolu unanimement d'accorder le contrat à la firme Excavations Bourgoïn et Dickner pour une somme de 783 065.98\$ taxes incluses pour les travaux de prolongement du réseau d'aqueduc sur le chemin de Price.

20.06.297 AUTORISATION DE MANDAT À LA FIRME ENGLOBE

Il est proposé par le conseiller Robin Guy appuyé par le conseiller Jean-Pierre Labonté et résolu à l'unanimité par le conseil municipal d'octroyer un mandat à la firme Englobe pour préparer un rapport sur la présence d'amiante au Stade du centenaire, et ce, au coût de 2 615\$ plus les taxes.

AFFAIRES NOUVELLES

20.06.298 AUTORISATION DE PRÉSENTATION DE LA TOURNÉE DU BONHEUR

Il est proposé par la conseillère Annie Blais appuyé par le conseiller Jean-Pierre Labonté et résolu à l'unanimité d'autoriser le groupe Musivox Claude-Belisle à organiser un événement chantant « La tournée du bonheur » le jeudi 11 juin 2020 de 12h à 15h situé sur la rue Benoit-Quimper intersection de la rue Lavallée. L'événement sera remis au 12 juin en cas de pluie.

Les responsables s'assureront du respect de toutes les mesures de sécurité nécessaires tant envers la Sûreté du Québec (SQ), le service ambulancier ainsi que le service de sécurité incendie.

20.06.299 PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'a été posée.

20.06.300 CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé à 8 h 45, il est proposé par le conseiller Gilles Lavoie appuyé par le conseiller Denis Dubé et résolu à l'unanimité de lever la présente séance.

Martin Soucy
Maire

Kathleen Bossé
Greffière